

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique familiale, à Paris le 20 décembre 2014.

Mesdames les ministres,

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Les enfants,

Nous sommes dans une cérémonie qui est à la fois républicaine et familiale. Elle est républicaine parce que cette médaille qui va vous être remise récompense et distingue des familles. En même temps, nous sommes dans une cérémonie qui veut donner toute sa place à l'idée de famille dans la République : qu'est-ce qui fait que nous sommes ensemble dans cette République, comment pouvons-nous y vivre également les uns avec les autres? La famille constitue une des réponses, pas la seule mais une des réponses avec l'école, avec nos institutions. Il est très important que nous puissions, dans le cadre de cette journée de la Médaille de la Famille Française, rappeler ces valeurs-là et ces principes-là.

Je vous reçois pour cette cérémonie, comme je le fais chaque année, depuis que je suis élu président de la République, parce que cette Médaille a une longue histoire. Elle avait été créée au lendemain de la Première guerre mondiale, en 1920. Il s'agissait, après cette saignée de la guerre, de faire en sorte d'encourager les familles de France à faire des enfants, et donc de récompenser les mères le plus souvent, qui étaient devenues parfois des veuves pour ce qu'elles pouvaient accomplir en faveur de la France.

700.000 veuves étaient à cette époque le plus souvent chargées de famille. Le gouvernement voulait aussi envoyer un message, qui était de dire aux familles de faire des enfants pour repeupler la France. Aujourd'hui la situation a changé, d'abord parce qu'heureusement nous ne connaissons plus la guerre et en même temps parce que les familles de France grâce à une politique familiale, grâce aussi à la confiance que nous avons dans l'avenir de notre pays, à l'idée que nous nous faisons de la famille les Françaises et les Français ont fait des enfants et font des enfants. Nous sommes un des pays en Europe avec l'Irlande qui connaît la plus forte progression de sa population, et le plus haut taux de natalité, de fécondité. C'est bien qu'il en soit ainsi. 32 d'entre vous vont être distingués parce que vous avez fait beaucoup d'enfants.

Nous avons voulu donner aussi un certain sens à cette Médaille, pour qu'elle puisse être également attribuée à des aidants familiaux, à des personnes qui accueillent des enfants dans des circonstances douloureuses, difficiles et qui s'occupent aussi des membres de leurs familles qui sont en perte d'autonomie.

Je décorerai par ailleurs 6 personnalités qui ont été distinguées pour les services rendus en direction des jeunes enfants.

J'ai souhaité également que nous puissions rappeler, à l'occasion de cette cérémonie, les valeurs qui nous sont communes et qui sont emblématiques de la famille. D'abord la solidarité, une famille c'est d'abord être les uns avec les autres et de partager les joies et les épreuves. Vous avez tous connu ces moments-là. La famille de la France, c'est aussi être capable de vivre en partageant les espoirs et quelques fois en partageant les douleurs.

La deuxième valeur que nous portons ensemble à travers la famille, c'est le respect. Dans une famille, il y a le respect, le respect des enfants pour leurs parents et le respect aussi des parents pour leurs enfants, qui doivent apprendre les conditions nécessaires pour devenir des

adultes et des citoyens.

Une troisième valeur est attachée à la famille, c'est celle de la transmission. Parents, grands-parents transmettent une histoire, une histoire familiale, vous expliquez d'où nous venons à vos enfants et aussi une transmission d'éducation, de formation, d'élévation dans la vie.

Les enfants qui sont devenus adultes se souviennent toute leur vie, même quand ils deviennent âgés des recommandations que leurs parents ont pu leur faire. Quand on a la chance encore d'avoir des parents âgés, il est tout à fait frappant qu'ils répètent toujours les mêmes instructions que celles qu'ils nous adressaient quand nous étions enfants. Ça prouve une certaine constance et aussi le lien qui demeure entre un parent quel que soit son âge et un enfant qui peut être devenu un adulte par ailleurs âgé, puisque nous avons aujourd'hui une situation où nous pouvons vivre longtemps, y compris avec nos propres parents.

La famille c'est aussi, au-delà des valeurs qu'elle porte, une politique. Cette politique, c'est celle des pouvoirs publics. Les ministres qui sont présentes, ont la charge de cette politique. Mais la politique familiale, ce sont aussi des partenaires et l'UNAF, l'Union nationale des associations familiales, est le partenaire principal des pouvoirs publics pour mener à bien les choix qui sont les nôtres.

Quels sont ces choix ? Le premier choix que nous avons fait dans notre histoire après la Libération, c'est de permettre à toutes les familles de recevoir une allocation familiale, dès lors que les conditions étaient remplies, c'est-à-dire avoir au moins 2 enfants. Ce principe-là a été préservé, c'est-à-dire que chaque famille reçoit de la collectivité une marque, un soutien, une attention, une participation à l'éducation des enfants.

La modulation des allocations familiales qui a été introduite, et qui n'a pas été sans faire naître des débats, d'ailleurs légitimes, a permis de garder ce principe d'universalité, mais aussi de tenir compte des revenus des familles, pour qu'un effort puisse être maintenu pour les familles qui avaient des revenus correspondant à ce qu'on pensait être nécessaire pour justifier le soutien d'une politique familiale.

Un deuxième principe fonde notre politique familiale : c'est la liberté. Les familles sont libres de faire des enfants ou de ne pas en faire. Libres aussi de faire le nombre d'enfants qui leur paraît souhaitable. La liberté, c'est de pouvoir également s'arrêter pour éduquer ses enfants, ce que le congé parental permet.

La liberté, c'est aussi de pouvoir continuer à travailler tout en éduquant ses enfants, ce qu'un certain nombre de prestations permettent, et surtout d'équipements. C'est pourquoi la politique familiale n'est pas simplement le versement d'allocations ou de prestations, ce sont aussi des services qui sont proposés pour notamment l'accueil de la petite enfance.

La liberté, c'est de pouvoir, pour les parents, choisir le mode de garde qui leur paraît le meilleur. Ça peut être une crèche, ça peut être une assistante maternelle, ça peut être parfois la famille elle-même. C'est la liberté aussi qui doit être laissée aux parents.

Mais faut-il encore que les pouvoirs publics, donc que l'Etat, avec les Caisses d'Allocations Familiales et je veux saluer cette grande institution puissent mettre, avec les collectivités locales, des places de crèche à la disposition des familles.

Nous avons décidé d'augmenter l'offre d'accueil de jeunes enfants de 275.000 places d'ici 2017, grâce à la scolarisation des enfants de moins de trois ans, et grâce également aux crèches et aux assistantes maternelles que je veux aussi saluer.

Ce développement des services permet non seulement d'offrir une qualité dans l'accompagnement des enfants, mais aussi de lutter contre les inégalités, de faire en sorte que toutes les familles puissent accéder aux mêmes équipements.

Enfin, le troisième principe de notre politique familiale, c'est de soutenir les familles les plus fragiles, les plus vulnérables. Je pense notamment aux familles monoparentales, qui sont souvent des familles qui sont confrontées à la pauvreté, et dont les enfants sont les premières victimes. Il y a trop d'enfants pauvres dans notre pays.

C'est la raison qui a conduit le gouvernement à augmenter, bien sûr, un certain nombre de prestations l'allocation de rentrée scolaire, dès 2012, avait été augmentée de 25 %, mais aussi d'augmenter de 50 % sur cinq ans le complément familial pour les familles nombreuses et

à augmenter de 50 % sur cinq ans le complément familial pour les familles nombreuses, et l'allocation de soutien familial des parents qui élèvent seuls leur enfant.

Nous devons comprendre que cette politique n'est pas de l'assistance, pour apporter je ne sais quel soutien à des familles qui ne feraient pas d'efforts. Non. Ce sont des prestations qui doivent permettre l'accompagnement de ces familles, l'éducation des parents, ce qu'on appelle « l'école des parents ».

Certains parents n'ont pas besoin d'être accompagnés, parce qu'ils savent ce que signifie être parents et puis d'autres, ont besoin d'avoir du soutien, de l'accueil, et parfois aussi de l'encouragement.

Pas facile d'être parents, aujourd'hui, notamment d'enfants adolescents. Pas facile d'être parents quand il y a de la violence. Pas facile d'être parents quand il y a de la déscolarisation, quand des enfants échappent à l'école. Nous devons aider les parents à pouvoir assumer leurs tâches.

Vous, vous avez été, et c'est le sens de cette cérémonie, de bons parents : c'est-à-dire des parents qui ont fait tout pour que leurs enfants réussissent. Parce que c'est le but d'un parent, qu'il soit mère ou père : c'est de faire que les enfants réussissent. Il n'y a pas plus grande fierté pour des parents que de voir leurs enfants aller plus loin qu'eux.

C'est le rêve de tout parent : faire que les enfants aillent là où ils ne sont jamais allés, aillent à l'université, quand beaucoup de parents n'ont connu que l'école, aillent vers un métier qui était inaccessible pour les parents, et qui devient possible pour les enfants.

Cela s'appelle la République : penser qu'à chaque génération doit correspondre un mieux. C'est le rôle de l'Etat, du gouvernement, des grandes institutions, de permettre ce progrès. Mais c'est le rôle aussi des parents.

Je voudrais que les parents puissent se dire qu'ils sont accompagnés dans ce moment. Pour donner aussi l'exemple, il faut que des parents soient distingués. Une médaille, c'est fait bien sûr pour récompenser, mais une médaille a aussi valeur d'exemple, pour que d'autres se disent : « puisque ces familles ont réussi, nous pouvons réussir. »

Pour qu'une famille réussisse, mieux vaut qu'il y ait deux parents ce n'est pas toujours le cas, et que les parents puissent s'entendre aussi bien que possible. Mais nous savons aussi que ce n'est pas toujours le cas, et qu'il y a des familles qui se recomposent. Nous devons aider toutes les familles, permettre que les enfants puissent être accueillis dans toutes les familles, et être heureux.

Vous, vous avez réussi à être de bons parents, c'est-à-dire à rendre heureux vos enfants. Et aujourd'hui, je voudrais que la République, à travers cette médaille, puisse vous donner une part du bonheur que vous avez accordé à vos enfants.

Merci.